



COMMUNIQUE SPECIAL

17.06.2009

« COMPTOIR CULTUREL » : POUR LA PRESERVATION D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION INDEPENDANT

PRESENTATION DU CALIF

Créé à l'origine pour promouvoir et défendre exclusivement les intérêts du secteur musical, le CALIF (Club Action des Labels Indépendants Français) s'est récemment rapproché, sur proposition du CNC et en concertation avec le Ministère de la Culture et la Communication, des organisations professionnelles de la vidéo –en particulier du REDDD (REseau pour la Diffusion de la Diversité en DVD et supports numériques), de l'UNEVI (Union de l'Édition numérique et Vidéographique Indépendante), du SEVN (Syndicat de l'Édition Vidéo Numérique) et du SVCF (Syndicat des VidéoClubs de France)– afin de mettre à la disposition de celles-ci son expérience et ses compétences dans le cadre de la crise qui touche aussi ce secteur.

Le CALIF inscrit son action d'une part dans le refus de considérer le disque et le DVD comme des produits marchands banalisés soumis aux seules exigences de rentabilité immédiate et, d'autre part, sur la volonté d'infléchir les mécanismes du marché actuel pour assurer la prise en compte de leur nature réelle de biens culturels.

Le CALIF souhaite ainsi concourir au maintien et au développement d'une création et d'une production diversifiées qui nécessitent l'existence d'un réseau de disquaires et de points de vente vidéo capables de relayer cette offre plurielle auprès d'un public. Par là même, le CALIF entend contribuer au développement de la diffusion de la musique et de la vidéo en favorisant le rôle de conseil et de service que les disquaires et les points de vente vidéo remplissent auprès de leur clientèle.

Aujourd'hui, de même qu'il serait tout à fait ridicule de contester le rôle primordial du libraire de proximité dans sa contribution à la diversité culturelle, la présence de lieux de vente de disques et de vidéos en France apparaît comme nécessaire pour participer à la diversité culturelle. Compte tenu des politiques et stratégies des grands réseaux de diffusion de la musique et de la vidéo (diminution drastique du nombre de références dans les magasins, concentration des playlists musicales dans les médias, exclusivités anti-concurrentielles injustifiées etc...), la mission du CALIF semble tout à fait d'actualité et a déjà fait ses preuves (accompagnement et soutien financier à la création de points de vente, aide à la communication et à la formation, négociation de remises professionnelles etc.).

LE « COMPTOIR CULTUREL »

Désormais doté d'un pôle musique et d'un pôle cinéma/vidéo –constitué de plusieurs représentants de la profession (éditeurs vidéo, distributeurs, éditeurs de plateformes VOD)–, le CALIF rassemble ainsi sous sa bannière les démarches et actions menées en direction des points

de vente indépendants pour lesquels nous souhaitons mettre en place un label de qualité intitulé « COMPTOIR CULTUREL » au même titre que le label « Art et Essai » des salles de cinéma.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de développer un réseau de boutiques susceptibles de relayer l'offre culturelle décrite plus haut auprès du public, et cela dans tous les styles de musiques ou d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, tout en protégeant les lieux de diffusion culturels existants. A cet égard, outre les créations de nouveaux points de vente, l'objectif du CALIF est également de soutenir la reprise ou la transformation de points de vente existants (ex : vidéoclubs traditionnels qui souhaiteraient se reconvertir en Comptoir Culturel).

Les points de vente souhaitant bénéficier du Label « COMPTOIR CULTUREL » devront impérativement répondre à des conditions et critères spécifiques (voir document séparé).

En contrepartie, le soutien du CALIF se traduirait à travers différentes actions : financières (aide au loyer), commerciales (négociation de remises professionnelles dont bénéficieraient les comptoirs culturels), promotionnelles (logistique et communication) et techniques (recherche de subventions auprès des institutions, formation continue).

Contact CALIF :

David GODEVAIS
8 rue Sainte Marthe
75010 Paris
Tél. : 01 42 45 21 74